

Le Président

VU le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R712-1 à R712-8 ;

ARRÊTÉ n° 2018 - 08

Considérant la menace de désordre dans l'enceinte et les locaux de l'Institut de psychologie de l'université :

Article 1 : il est décidé de fermer à titre conservatoire le site de l'Institut de psychologie sis 71 avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT ; en conséquence, les enseignements sont suspendus.

Article 2 : la fermeture du site prend effet à compter de ce jour et ne pourra en tout état de cause excéder trente (30) jours.

Article 3 : la Directrice de l'Institut de psychologie de l'université est chargée de l'exécution de cet arrêté.

Fait à PARIS,
le 12 avril 2018

Le Président de l'Université



Frédéric DARDEL

Transmis au Rectorat le 12 avril 2018